



**ANALYSE : Délibération portant adoption du  
Compte administratif 2020.**

**Le Conseil Municipal de la Ville de Pikine  
en sa séance du 30 juin 2021**

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant code général des collectivités territoriales, modifiée ;
- Vu le Décret n° 66-510 du 04 juillet 1966 portant régime financier des collectivités locales;
- Vu le Décret n° 2014-830 du 30 juin 2014 portant création des villes de Dakar, Guédiawaye, Pikine, Rufisque et Thies ;
- Vu l'arrêté n° 022/RD/DP/AP du 21 janvier 2020 portant approbation du budget de l'année 2020 de la Ville de Pikine ;
- Vu l'arrêté N° 68/RD/DP du 11 mai 2019 portant approbation de la délibération n° 001 du conseil municipal de la ville de Pikine portant autorisation spéciale de recettes et de dépenses;
- Vu l'arrêté N° 110/RD/DP du 01 septembre 2020 portant approbation de la délibération n° 002 du conseil municipal de la ville de Pikine portant autorisation spéciale de recettes et de dépenses;
- Vu l'arrêté N° 111/RD/DP du 01 septembre 2020 portant approbation de la délibération n° 003 du conseil municipal de la ville de Pikine portant autorisation spéciale de recettes et de dépenses;
- Vu l'arrêté N° 112/RD/DP du 01 septembre 2020 portant approbation de la délibération n° 004 du conseil municipal de la ville de Pikine portant autorisation spéciale de recettes et de dépenses ;
- Vu l'arrêté N° 113/RD/DP du 01 septembre 2020 portant approbation de la délibération n° 005 du conseil municipal de la ville de Pikine portant virements de crédits ;
- Vu la Délibération en date du 01 août 2014 portant élection du Maire de la Ville de Pikine et de ses adjoints ;

**DELIBERE**

**Article unique** : Le Compte Administratif de la ville de Pikine pour l'exercice 2020 est adopté en recettes et en dépenses ainsi qu'il suit :

<b>Recettes</b>	<b>4 224 118 655</b>
Section de fonctionnement	3 339 277 715
Section d'investissement	884 840 940

<b>Dépenses</b>	<b>3 744 447 299</b>
Section de fonctionnement	3 375 158 046
Section d'investissement	459 476 453
<b>Résultat de la gestion</b>	<b>479 671 356</b>
<b>Résultat de clôture de la gestion antérieure</b>	<b>103 994 114</b>
<b>Résultat global de clôture de la gestion</b>	<b>583 665 470</b>

Fait et délibéré en Mairie le 30 juin 2020

Président de séance  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire



Maguëye SECK